

# GABON

## ÉVALUATION DE LA RECHERCHE AGRICOLE

Gert-Jan Stads et Paul Obiang Angwe

Country Note • Avril 2011

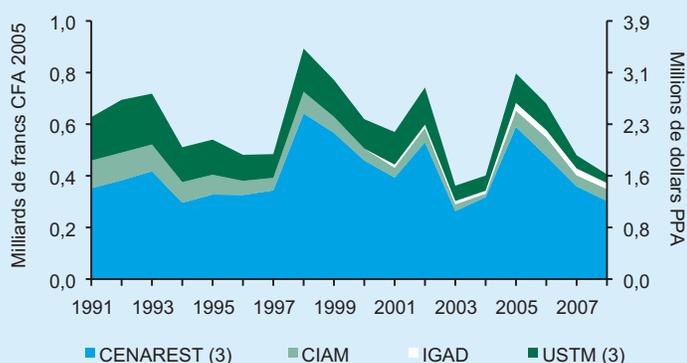
### LES TENDANCES À LONG TERME DES INVESTISSEMENTS ET DE LA CAPACITÉ DE LA R&D AGRICOLE

**A**u Gabon, l'agriculture a longtemps été éclipsée par des secteurs économiques plus attrayants tels que l'exploitation du bois et l'extraction minière et pétrolière. De ce fait, tant le niveau des dépenses consacrées à la recherche-développement (R&D) agricole que les effectifs des chercheurs sont restés faibles, en comparaison des niveaux relevés dans la plupart des autres pays africains. Or ces dernières années, sous l'effet du déclin des ressources naturelles dans les domaines minier et pétrolier, l'agriculture a repris de l'importance (Stads, Obiang Angwe et Ngoye 2004). L'effectif de recherche agricole a presque triplé depuis le début des années 90 ; exprimé en équivalents temps plein (ÉTP), il est passé de 23 chercheurs agricoles en 1991 à 61 en 2008 (cf. figure 1 ; tableau 1). À noter toutefois, que la courbe des dépenses consacrées à la R&D agricole révèle, pour la même période, une tendance extrêmement irrégulière. Cette situation est liée en grande partie aux fluctuations annuelles des investissements des instituts du Centre national de la recherche scientifique et technologique (CENAREST). En 2008, le Gabon investissait 405,5 millions de

### Tendances principales depuis 2000

- La courbe des dépenses en recherche-développement (R&D) agricole révèle une évolution très irrégulière, tandis que l'effectif des chercheurs a graduellement augmenté.
- En 2008, les trois instituts de recherche agricole du Centre national de la recherche scientifique et technologique (CENAREST) employaient conjointement 83 % de l'effectif total des chercheurs agricoles et absorbaient trois quarts des dépenses.
- En 2008, le Gabon investissait 0,20 dollar pour chaque 100 dollars du produit intérieur brut agricole. Ce taux d'intensité est un des plus faibles de l'Afrique subsaharienne.
- La recherche agricole est largement financée par le gouvernement. Les allocations annuelles sont souvent ajustées à la baisse au cours de l'exercice budgétaire.

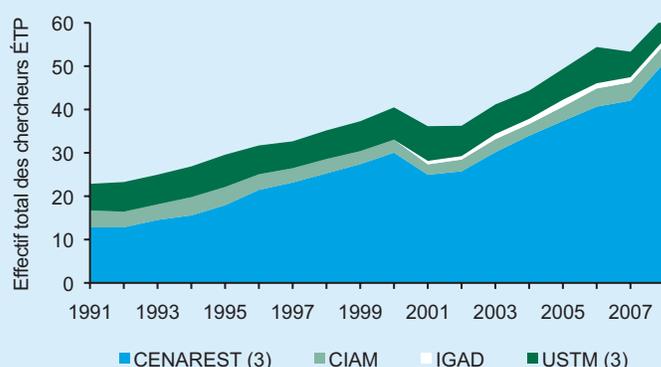
Figure 1—Dépenses, ajustées de l'inflation, pour la R&D agricole, 1991–2008



Sources : calculs effectués par les auteurs, basés sur ASTI–IRAF 2009–2010 et Stads, Obiang Angwe et Ngoye 2004.

Notes : les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre d'organismes dans chaque catégorie. Pour de plus amples informations sur la couverture et les procédures d'estimation statistique, voir la page « Gabon » sur la page web ASTI à l'adresse [www.asti.cgiar.org/gabon](http://www.asti.cgiar.org/gabon).

Figure 2—Effectifs chercheurs agricoles en équivalents temps plein, 1991–2008



Sources : calculs effectués par les auteurs, basés sur ASTI–IRAF 2009–2010 et Stads, Obiang Angwe et Ngoye 2004.

Note : les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre d'organismes dans chaque catégorie.

**Tableau 1—Répartition des dépenses en recherche agricole et des effectifs chercheurs, 2008**

Type d'organisme	Dépenses totales			Effectifs totaux de recherche	
	Francs CFA	Dollars PPA	Part	Effectifs	Part
	(prix en millions 2005)		(%)	(ÉTP)	(%)
CENAREST (3)	302,7	1,2	75	50,8	83
CIAM	46,1	0,2	11	4,2	7
IGAD	23,3	0,1	6	1,2	2
USTM (3)	33,4	0,1	8	5,3	9
<b>Total (8)</b>	<b>405,5</b>	<b>1,6</b>	<b>100</b>	<b>61,4</b>	<b>100</b>

Source : ASTI-IRAF 2009–2010.

Note : les nombres entre parenthèses indiquent le nombre d'organismes dans les catégories correspondantes.

francs CFA, correspondant à 1,6 million de dollars PPA de 2005, niveau également extrêmement faible en comparaison de la situation dans la plupart des autres pays africains. Sauf indication contraire, tous les coûts dans ce rapport sont exprimés en prix de parité de pouvoir d'achat (PPA). Les PPA sont des taux de change synthétiques utilisés pour refléter le pouvoir d'achat des monnaies comparant les prix d'un éventail de biens et de services plus large que les taux de change conventionnels.<sup>1</sup>

Le CENAREST est le principal organisme de recherche gabonais. Ce centre compte cinq instituts dont trois effectuent de la R&D agricole : l'Institut de recherches agronomiques et forestières (IRAF), l'Institut de recherches technologiques (IRT) et l'Institut de recherches en écologie tropicale (IRET).<sup>2</sup> En 2008, ces trois instituts employaient 83 % de l'effectif total de chercheurs agricoles au Gabon et absorbaient trois quarts des dépenses réalisées dans ce domaine. Établi en 1976, le CENAREST est placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et du Développement technologique. Le centre a pour mission de concevoir et de réaliser des programmes de recherche, d'assurer la coordination des activités de recherche, de soutenir la formation des chercheurs nationaux et de mettre en place un réseau d'informations scientifiques et techniques. Les instituts du CENAREST sont des organismes semi-autonomes, gérant chacun leur propre budget (Nzang Oyono 2003).

L'IRAF, qui employait 34 chercheurs ÉTP en 2008, est l'organisme de R&D agricole le plus important du pays. Il a pour mandat de développer et d'entreprendre des recherches sur les productions végétales, animales, forestières et halieutiques ainsi que sur le rôle de l'économie rurale dans le développement économique et social du Gabon. L'IRAF compte quatre départements de recherche (agronomie générale, zootechnie, phytotechnie et économie rurale) ; chaque département comprend plusieurs unités de recherche et plusieurs laboratoires. Outre son siège situé à Libreville, l'IRAF dispose d'une station de recherche à Ndouaniang. À Libreville, il partage ses équipements administratifs avec l'IRT, dont le siège se trouve également dans la capitale. En 2008, l'IRT employait 5 chercheurs agricoles ÉTP

## Interaction avec le site web ASTI

 L'abrégé sur le Gabon qu'ASTI a publié en 2004 présente une description plus détaillée des changements institutionnels affectant la recherche agricole gabonaise. Cf. [asti.cgiar.org/pdf/Gabon\\_CB23\\_Fr.pdf](http://asti.cgiar.org/pdf/Gabon_CB23_Fr.pdf).

 Les ensembles de données de base peuvent être téléchargés en se servant de l'outil informatique ASTI que vous trouverez à l'adresse [asti.cgiar.org/fr/data](http://asti.cgiar.org/fr/data).

 Vous trouverez la liste des 4 organismes gouvernementaux, de l'organisme à but non lucratif et des 3 établissements d'enseignement supérieur mentionnés dans ce rapport à l'adresse [asti.cgiar.org/fr/gabon/agencies](http://asti.cgiar.org/fr/gabon/agencies).

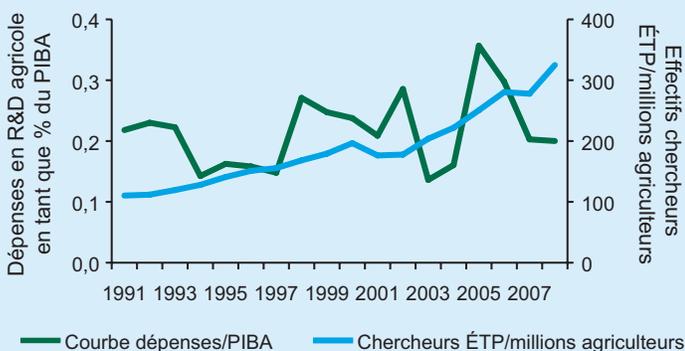
[www.asti.cgiar.org/fr/gabon](http://www.asti.cgiar.org/fr/gabon)

qui se consacraient essentiellement aux activités post-récolte telles que les technologies de conservation et la transformation des récoltes, ainsi qu'à la fabrication des outils agricoles. L'IRT souffre de la faiblesse de ses infrastructures ; le manque de laboratoires l'empêche d'exécuter pleinement sa mission de recherche. L'IRET conduit des recherches sur les sols et sur la faune et la flore des forêts ; il employait 12 chercheurs agricoles ÉTP en 2008. La plupart des activités de recherche de l'IRET ont lieu à sa station expérimentale d'Ipassa-Makokou.

Le Centre d'introduction, d'adaptation et de multiplication du matériel végétal (CIAM) est le seul organisme d'État de recherche agricole qui n'est pas affilié au CENAREST. C'est une structure du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et du Développement rural. Ses 4 chercheurs ÉTP réalisent un petit nombre de recherches sur les cultures. L'Institut gabonais d'appui au développement (IGAD) est le seul organisme à but non lucratif impliqué dans la R&D agricole au Gabon. En 2008, il employait 1 chercheur ÉTP.

Au Gabon, le rôle des établissements d'enseignement supérieur est modeste ; en 2008 ils représentaient seulement 9 % de l'effectif total des chercheurs agricoles ÉTP. Les établissements dont il s'agit sont l'Institut national supérieur d'agronomie et de biotechnologies (INSAB) ; l'École nationale des eaux et forêts (ENEF) et l'Unité de recherches en sciences de la terre et de l'environnement (URESTE). Ils sont tous placés sous la tutelle de l'Université des Sciences et Techniques de Masuku (USTM). En 2008, la recherche effectuée par les scientifiques agricoles de l'USTM absorbait au total 5 ÉTP et les activités de recherche portaient principalement sur le safoutier, sur les sols, sur la foresterie et sur les activités post-récolte. On n'a recensé au

**Figure 3—Intensité des dépenses et des capacités afférentes à la recherche agricole, 1991–2008**



Sources : calculs effectués par les auteurs, basés sur Stads, Obiang Angwe et Ngoye 2004 ; ASTI–IRAF 2009–2010 ; FAO 2009 ; Banque mondiale 2010.

Gabon aucune entreprise du secteur privé effectuant des recherches agricoles. Les Sucreries d’Afrique–Gabon (SUCAF) et la Société gabonaise de développement agricole (AGROGABON) sous-traitent leurs recherches – respectivement sur le sucre et sur l’huile de palme – aux instituts du CENAREST.

En 2008, 24 % des chercheurs agricoles au Gabon étaient de sexe féminin. La représentation féminine s’est donc améliorée par rapport à 2001, lorsque le pourcentage correspondant était de 17 % (Stads, Obiang Angwe et Ngoye 2004 ; ASTI–IRAF 2009–2010). En 2008, le rapport moyen personnel de soutien par chercheur était de 1,4 – taux qui se décompose comme suit : 0,8 pour la catégorie des techniciens, 0,2 pour les employés administratifs et 0,4 pour la catégorie « autre personnel de soutien » (manœuvres, gardiens, chauffeurs, etc.) (ASTI–IRAF 2009–2010).

Le total des dépenses publiques en tant que pourcentage du produit intérieur brut agricole (PIBA) est un indicateur courant des investissements réalisés dans la recherche, qui permet de placer les dépenses consacrées à la R&D agricole d’un pays dans un contexte comparable au niveau international. En 2008, le Gabon investissait 0,20 dollar pour chaque 100 dollars du PIBA (cf. figure 3). Ce taux d’intensité de la recherche agricole se range parmi les plus faibles de l’Afrique subsaharienne et se situe bien au-dessous de la moyenne régionale de 0,61 (Beintema et Stads 2011). Toutefois, depuis le début des années 90, le nombre de chercheurs ÉTP par exploitant agricole a graduellement augmenté. En 2008, le Gabon employait 325 chercheurs agricoles pour un million de producteurs, ce qui représente un des taux les plus élevés du continent. Ces deux ratios révèlent donc un vrai paradoxe : d’une part, l’effectif de recherche agricole du Gabon s’avère relativement élevé par rapport à la taille de son secteur agricole ; d’autre part, les ressources dont disposent ces chercheurs pour mener à bien leur mission sont extrêmement faibles par rapport à celles allouées à la recherche agricole dans la plupart des autres pays africains.

## Interaction avec le site web ASTI

-  Une liste des définitions (des notions PPA et ÉTP et d’autres méthodes appliquées par ASTI) se trouve à l’adresse [asti.cgiar.org/fr/methodology](http://asti.cgiar.org/fr/methodology).
-  L’essentiel des données présentées dans cette fiche provient d’enquêtes. Certaines données ont été puisées à des sources secondaires ou bien résultent d’estimations. Pour en savoir plus sur la couverture, visitez [asti.cgiar.org/fr/gabon/datacoverage](http://asti.cgiar.org/fr/gabon/datacoverage).
-  D’autres ressources en information afférentes à la R&D agricole au Gabon peuvent être consultées à [asti.cgiar.org/fr/gabon](http://asti.cgiar.org/fr/gabon).

[www.asti.cgiar.org/fr/gabon](http://www.asti.cgiar.org/fr/gabon)

## STRUCTURE INSTITUTIONNELLE ET ENVIRONNEMENT POLITIQUE

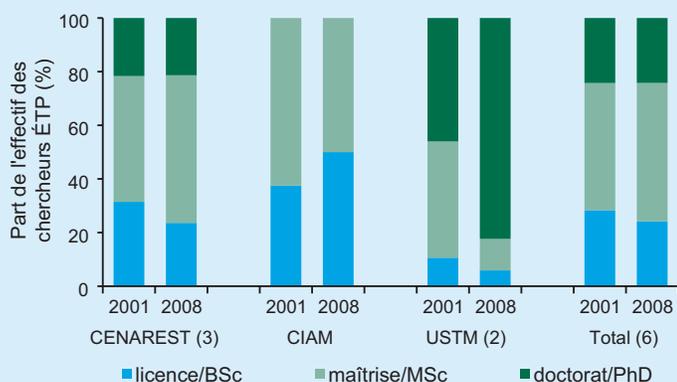
La structure de la recherche agricole gabonaise a peu changé depuis le tournant du millénaire. En effet, les instituts du CENAREST dominent toujours la scène de la R&D agricole et le secteur de l’enseignement supérieur occupe une place modeste. À noter que l’agriculture n’a jamais joué un rôle prépondérant dans l’économie gabonaise. C’est essentiellement une agriculture de subsistance pour ceux qui la pratiquent et le Gabon importe 60 % des produits alimentaires dont il a besoin. En 2009, afin de diversifier l’économie nationale et de la rendre moins dépendante des recettes pétrolières, le nouveau ministre d’agriculture a déclaré l’agriculture secteur prioritaire. Malheureusement, cette démarche n’a pas eu de suite et ne s’est pas traduit par des actions concrètes. Au contraire même : si en 2010, la quasi-totalité des ministères au Gabon ont vu leurs budgets annuels augmenter, le budget du Ministère de l’Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et du Développement technologique pour le compte du CENAREST a baissé. On note que, dans l’ensemble, la recherche agricole gabonaise est beaucoup plus administrative que technique, conséquence logique du fait que les structures techniques (les laboratoires et les stations d’expérimentation) sont dépourvues d’équipements et ne peuvent fonctionner. La station d’expérimentation de Ndouaniang, par exemple, se trouve actuellement dans l’impossibilité d’accueillir quelle qu’activité agronomique que ce soit, parce que les budgets qui lui sont alloués ne suffisent pas à la mise en œuvre des travaux impliqués.

Si le Gabon a pu mettre en place des structures de recherche agricole, celles-ci ne disposent toutefois pas des effectifs et des budgets nécessaires à la réalisation de leur mission et de leurs ambitions d'œuvrer pour délivrer le pays de la dépendance alimentaire. Le Gabon manque d'une politique de recherche agricole détaillant les programmes devant conduire à la réalisation des objectifs du plan de développement agricole ainsi que les ressources humaines et financières requises. Bien qu'il existe de grands projets sur le riz, sur la banane, sur le manioc – ou encore sur les produits forestiers non ligneux (PFNL), la gestion de ces projets est dispersée entre la structure de recherche concernée et le Ministère de l'Agriculture, sans qu'il y ait aucune coordination ni aucun autre mécanisme pour veiller à la pertinence des recherches vis-à-vis des objectifs nationaux. Par ailleurs, les paysans gabonais étant peu ou faiblement organisés, leur influence sur la définition des programmes de recherche agricole est négligeable.

## LES QUALIFICATIONS DU PERSONNEL DE RECHERCHE ET L'OFFRE DE FORMATION

En 2008, plus de trois quarts des chercheurs agricoles ÉTP avaient achevé une formation de deuxième cycle et 24 % des chercheurs agricoles étaient titulaires d'un doctorat (cf. figure 4). On note que la part des chercheurs ayant un diplôme de doctorat est plus élevée au sein des établissements d'enseignement supérieur (82 %) qu'au sein des instituts du CENAREST (21 %). Cet aspect est conforme aux tendances observées dans beaucoup d'autres pays africains. Bien que la part relative des chercheurs du CENAREST titulaires d'un PhD/doctorat n'ait guère changé au cours de la période 2001–2008, l'effectif total en termes absolus a doublé, en passant de 5 ÉTP à 11 ÉTP. S'agissant de la même période, l'effectif total de chercheurs titulaires d'un MSc/master affiche la même tendance à la hausse en passant de 12 ÉTP à 28 ÉTP, et l'effectif total de chercheurs titulaires d'un BSc/licence est passé de 8 à 12 ÉTP.

Figure 4—Niveaux de qualification des chercheurs par catégorie institutionnelle, 2001 et 2008



Source : ASTI-IRAF 2009–2010.

Notes : les nombres entre parenthèses indiquent le nombre d'organismes dans les catégories correspondantes. Deux petits établissements d'enseignement supérieur ont été exclus faute de données.

Les universités gabonaises n'offrent pas de formation de troisième cycle (sauf en médecine). Les chercheurs agricoles titulaires d'un master qui souhaitent poursuivre leurs études à l'étranger doivent obtenir un accord officiel de la fonction publique puis solliciter une bourse en s'adressant à l'État ou à un bailleur de fonds. Ces dernières années, plusieurs chercheurs du CENAREST ont pu accomplir des formations de 2ème ou de 3ème cycle à l'étranger, surtout en France et en Belgique. Citons par exemple, la formation jusqu'au niveau de doctorat d'une dizaine de chercheurs de l'IRET qui ont bénéficié d'un appui du Programme sectoriel de valorisation des aires protégées (PSVAP), lui-même financé par l'Union européenne et mis en œuvre par le Centre international de recherche en foresterie (CIFOR).<sup>3</sup> Toutefois, bon nombre de chercheurs quittent le CENAREST après avoir été formés à l'étranger (pour rejoindre le secteur privé ou des organisations sous-régionales). C'est que le manque de ressources de recherche produit un environnement marqué par l'absence de stimulation et qui à son tour engendre une certaine démotivation et inactivité parmi les chercheurs. De nombreux chercheurs du CENAREST décident de démissionner simplement parce qu'ils s'ennuient et que les possibilités d'avancer leur carrière manquent. Le problème du vieillissement des personnels de recherche agricole ne se pose pas au Gabon comme dans beaucoup d'autres pays de la sous-région. Au contraire, vu l'âge moyen d'environ 30 ans, les chercheurs gabonais se rangent parmi les plus jeunes de l'Afrique.

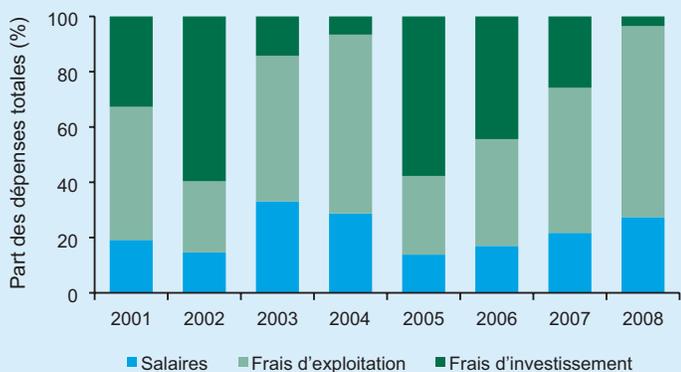
Une fois recruté par la fonction publique, un chercheur – qu'il travaille au sein du CENAREST ou dans un établissement d'enseignement supérieur – garde son statut d'enseignant-chercheur pendant toute sa carrière. Les textes de la fonction publique imposent à chaque enseignant ou enseignant-chercheur nouvellement recruté d'exercer sa fonction pendant au moins cinq ans ; ils stipulent également qu'il faut être en possession du texte d'intégration, suivi de la titularisation, pour pouvoir bénéficier d'un stage diplômant de longue durée. Mais cette dernière disposition n'est pas souvent appliquée. C'est que ces documents d'importance capitale se font attendre : le délai peut se prolonger jusqu'à dix ans et plus. Il en résulte une situation quasiment de « rétention administrative » qui empêche les chercheurs de se développer sur le plan professionnel. Cela mène certaines personnes à vouloir brûler les étapes, parce que les canaux officiels prennent trop longtemps. C'est dans ce contexte que l'IRAF autorise parfois le départ à l'étranger de certains chercheurs bénéficiaires d'une bourse d'étude octroyée par un bailleur de fonds. Or c'est là une entreprise très risquée car la fonction publique ne reconnaîtra jamais un diplôme sanctionnant une formation effectuée dans la « clandestinité ».

## TENDANCES DE L'INVESTISSEMENT

### La ventilation des coûts

Comme la répartition des budgets de recherche entre les salaires, les frais de fonctionnement et les immobilisations influence l'efficacité de la R&D agricole, des données détaillées ont été recueillies, dans le cadre de la présente étude, pour chacune des catégories de coûts encourus par les trois centres à vocation agricole du CENAREST. Pour la période 2001–2008, le total des salaires de ces trois centres correspondait à 20 % de leurs dépenses totales, tandis que les frais de fonctionnement et les

**Figure 5—Dépenses (ajustées de l'inflation) du CENAREST, par catégorie des coûts, 2001–2008**



Source : ASTI-IRAF 2009–2010.

coûts de programmes représentaient 44 % et les immobilisations 36 % (cf. figure 5). Ces moyennes cachent d'importantes fluctuations annuelles. Les investissements en immobilisations particulièrement élevés enregistrés en 2002 et 2006–2007 s'expliquent principalement par la construction de la nouvelle station de recherche de l'IRET à Makokou. Comme déjà évoqué dans cette note, le gouvernement gabonais paie directement les salaires et les frais de fonctionnement. Par contre, le versement des subventions de l'État pour appuyer les programmes de recherche est très irrégulier et les montants que touchent les instituts sont souvent plus bas que prévus. Citons l'exemple de l'IRAF qui, en 2009, s'attendait à recevoir 100 millions de francs CFA (courants) pour couvrir ses coûts de programme, mais qui, vers la fin de l'exercice, n'avait rien reçu en raison de restrictions budgétaires. Par conséquent, l'institut a eu du mal à effectuer ses programmes de recherche. Son site principal se trouve à Ndouaniang, à 80 kilomètres de Libreville et l'accès y est très difficile à cause du mauvais état de la route. Le site même est dépourvu d'eau et d'électricité et les différents aménagements nécessaires à la conduite des programmes de recherche y font défaut. L'IRAF n'a pas accès à l'internet et ne dispose que d'un seul véhicule 4x4 affecté à la recherche ce qui est largement insuffisant. En effet, les quatre départements qui forment l'institut comprennent chacun des laboratoires : une mobilité constante des personnels est donc essentielle, en particulier pour la réalisation des missions sur le terrain. Le manque de moyens de communication et de déplacement a pour conséquence que de nombreux chercheurs se trouvent dans une situation de sous-emploi. Au sein de l'IRT, les conditions sont pratiquement les mêmes, la situation de l'IRET est légèrement meilleure.

## Sources de financement

Le gouvernement du Gabon et les bailleurs de fonds financent de leurs contributions le gros des recherches agricoles conduites par les instituts du CENAREST. Le CIAM bénéficie non seulement d'un support financier de l'État, mais aussi d'une aide fournie par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et

l'agriculture (FAO). Quant à l'USTM : ses activités de R&D agricole sont en grande partie financées par le gouvernement gabonais, la France assumant une plus faible proportion financée par l'intermédiaire de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et du Fonds d'aide et de coopération (FAC).

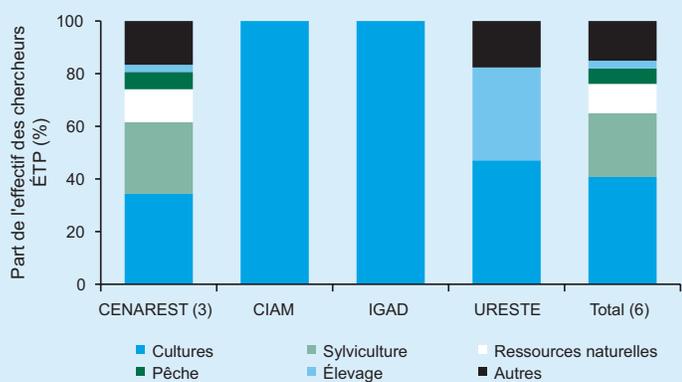
Chaque année, le Commissaire général du CENAREST demande aux directeurs des cinq instituts de préparer chacun le budget de recherche de son institut. Ces budgets sont soumis au Ministère, puis à l'Assemblée Nationale qui, au mois de décembre de chaque année, approuve les budgets pour l'année suivante. Les prévisions au début de l'année sont toujours faites en fonction des revenus du pétrole. Et comme les revenus du pétrole ces dernières années ont été décevants, les budgets des instituts de recherche ont régulièrement été ajustés à la baisse au cours de l'exercice, ce qui a causé de graves problèmes financiers aux instituts. Comme évoqué précédemment, en 2009, le gouvernement gabonais n'a financé que les salaires et quelques frais de fonctionnement de l'IRAF, en ne lui accordant aucun soutien financier pour ses programmes de recherche. L'institut s'est trouvé entièrement tributaire des donateurs étrangers et des réseaux régionaux, dont les contributions sont limitées. Toutefois, ces dernières années, la collaboration entre les réseaux régionaux et l'IRAF s'est avérée de moins en moins effective et par conséquent l'IRAF a vu s'échapper bon nombre de financements.

Étant un pays à revenu intermédiaire, le Gabon n'a jamais occupé un rang prioritaire sur l'ordre du jour des bailleurs de fonds étrangers. Depuis le tournant du millénaire, l'IRAF n'a profité que de quelques petits projets financés par la FAO, par le gouvernement français et par le Centre mondial d'agroforesterie (ICRAF) pour appuyer ses recherches sur les produits forestiers non ligneux. Il a également bénéficié d'un soutien du Réseau ouest et centre africain du riz (Rocariz) pour ses recherches sur le riz et du Centre africain de recherche sur bananier et plantain (CARBAP) pour les travaux concernant la banane. L'Union européenne et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale financeront un projet sur le manioc (lancement prévu en 2011).

Jusqu'à l'an 2005, l'IRT pouvait compter sur des financements structurels de la part du gouvernement. Toutefois, ces dernières années, les contributions du gouvernement sont fréquemment très irrégulières et insuffisantes. Par ailleurs, l'institut n'a pas eu beaucoup de succès à attirer des financements des bailleurs de fonds. La construction du nouveau bâtiment de l'institut se fait toujours attendre.

L'IRET se trouve dans une meilleure position que l'IRAF et l'IRT à attirer des contributions des bailleurs de fonds, sans doute parce qu'actuellement le changement climatique est au cœur des préoccupations de bon nombre d'entre eux. Il est estimé que l'aide extérieure finance 70 % des activités de terrain de l'institut et que le gouvernement gabonais fournit le complément. Parmi les bailleurs de fonds, on relève surtout l'Union européenne (par le biais du CIFOR) et la Coopération japonaise (par le biais de l'Université de Kyoto). Entre 2004 et 2010, l'IRET a reçu 3 milliards de francs CFA (courants) de la part de l'Union européenne/CIFOR. Les premières années de ce projet ont vu la réhabilitation de la station de recherche d'Ipasa-Makokou et de ses équipements. La réhabilitation du laboratoire de microbiologie, financée par les japonais, doit s'achever très bientôt. De plus en plus de

**Figure 6—Répartition des ressources entre les principales filières en 2008**



Source : ASTI-IRAF 2009–2010.

Note : Deux petits établissements d'enseignement supérieur ont été exclus faute de données.

**Tableau 2—Distribution des recherches agronomiques par produit principal, 2008**

Cultures	CENAREST (3)	CIAM	IGAD	URESTE	Total (6)
Part des chercheurs ÉTP (%)					
Banane et plantain	36,9	—	75,0	—	31,5
Manioc	29,6	—	5,0	—	22,4
Cacao	9,9	—	—	—	7,4
Café	9,9	13,7	—	—	9,9
Canne à sucre	6,9	—	—	—	5,2
Autres cultures	6,9	86,3	20,0	100	23,6
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : ASTI-IRAF 2009–2010.

Note : Deux petits établissements d'enseignement supérieur ont été exclus faute de données.

scientifiques provenant de divers pays viennent faire des séjours d'étude à Makokou pour y réaliser de nombreuses recherches scientifiques sur les écosystèmes, sur la biodiversité et sur le changement climatique.

Le financement futur des instituts du CENAREST demeure incertain. Le CENAREST s'adresse de plus en plus aux organismes régionaux, sous-régionaux et internationaux pour obtenir des aides financières pour ses projets de recherche. De nombreuses stations expérimentales nécessitent de sérieux travaux de rénovation. Une fois toutes les infrastructures de ces stations remises en état, il sera plus facile de générer des fonds à l'interne. Les instituts ont également commencé à prendre des mesures destinées à faire participer les associations de producteurs au financement des projets de recherche.

## ORIENTATION DE LA RECHERCHE

La ventilation des ressources entre les différents axes de recherche représentant une décision de politique générale importante, des informations tirées d'enquêtes détaillées ont été rassemblées sur le nombre de chercheurs ÉTP travaillant sur des produits ou des thématiques spécifiques. En 2008, 41 % des chercheurs agricoles gabonais effectuaient des recherches sur les cultures. Les recherches sur la sylviculture occupaient 24 % des scientifiques, le domaine des ressources naturelles absorbait 11 %, les recherches halieutiques 6 % et l'élevage 3 % (cf. figure 6).

Au Gabon, les cultures les plus intensément étudiées sont les bananes et les plantains. En 2008, la recherche sur la banane et le plantain absorbait 29 % des ressources globales consacrées à la recherche agronomique et zootechnique. Parmi les autres cultures importantes, on relève le manioc (21 %), le café (9 %), le cacao (7 %), et la canne à sucre (5 %) (cf. tableau 2). La recherche sur l'élevage ne joue qu'un rôle négligeable au Gabon. Le domaine des recherches halieutiques se développe peu à peu en collaboration avec la coopération japonaise dans les provinces du Moyen-Ogooué et de l'Ogooué Ivindo.

## CONCLUSION

Au cours de ces dernières décennies, les dépenses consacrées à la recherche agricole au Gabon ont témoigné d'une très grande volatilité. En 2008, le pays investissait 406 millions de francs CFA à la R&D agricole, soit 1,6 million de dollars (en prix PPA de 2005), ce qui représente un niveau extrêmement faible par rapport aux niveaux relevés dans la plupart des autres pays africains. En fait, au vu du taux d'intensité qui ne dépasse pas 0,2 %, le Gabon est l'un des pays de l'Afrique qui investit la part la plus faible du PIB à la R&D agricole. Par contre, l'effectif total des chercheurs agricoles a graduellement augmenté au cours de ces dernières décennies. On a compté 61 chercheurs ÉTP en 2008. Ces indicateurs mettent donc en lumière un véritable paradoxe : d'une part, le Gabon emploie un nombre croissant de chercheurs agricoles ; d'autre part, pour s'acquitter de leurs tâches, ces chercheurs disposent de ressources extrêmement faibles et irrégulières.

Un autre paradoxe apparaît lorsque l'on considère que le Gabon est l'un des pays les plus développés de l'Afrique alors qu'en termes de R&D agricole, il se range parmi les pays les moins développés du monde. Le Gabon a fait des efforts pour établir des structures de recherche agricole, mais celles-ci manquent d'effectifs, d'équipements, de programmes et de financements. Les subventions d'État aux programmes de recherche des instituts du CENAREST sont très irrégulières et souvent ajustées à la baisse au cours de l'exercice budgétaire, ce qui occasionne de graves problèmes financiers. L'absence de budgets de recherche provoque effectivement la situation dans laquelle un grand nombre de chercheurs des instituts du CENAREST sont ainsi sous-employés, ce qui a des répercussions négatives sur leur motivation. De plus, la rigidité de la fonction publique et la lenteur des procédures relatives à la titularisation et aux autorisations de faire des études à l'étranger font vraiment obstacle à l'avancement des chercheurs gabonais et suscitent démotivation et désintérêt.

Étant un pays à revenu intermédiaire, le Gabon n'est pas un pays prioritaire pour les bailleurs de fonds étrangers qui se tournent d'abord vers bon nombre de ses voisins africains : c'est donc bien au gouvernement national qu'incombe la tâche de doter les agences de recherche des instruments et des moyens financiers nécessaires à leur fonctionnement. En effet, si l'agriculture gabonaise est appelée à devenir un secteur de pointe capable de mener le pays à la souveraineté alimentaire, il faudra que le gouvernement gabonais renforce considérablement et sans délai son soutien à la R&D agricole.

## NOTES

<sup>1</sup> Les données financières sont également disponibles en monnaies locales courantes ou en dollars américains constants de 2005 dans l'outil informatique ASTI ([www.asti.cgiar.org/fr/data](http://www.asti.cgiar.org/fr/data)).

<sup>2</sup> Les deux autres instituts dépendant du CENAREST sont l'Institut de pharmacopée et de médecine traditionnelle (IPHAMETRA) et l'Institut de recherche en sciences humaines (IRSH).

<sup>3</sup> Le PSVAP est un programme financé par l'Union européenne visant à aider à développer des zones protégées par le développement institutionnel, la recherche scientifique et le tourisme durable.

## RÉFÉRENCES

ASTI-IRAF (Indicateurs relatifs aux sciences et technologies agricoles et Institut de recherches agronomiques et forestières). 2009–2010. Enquête ASTI (Agricultural Science and Technology Indicators). Enquêtes inédites. Washington, D.C. et Libreville.

Banque mondiale. 2010. *World Development Indicators (WDI) & Global Development Finance (GDF)*. <[http://databank.worldbank.org/ddp/home.do?Step=2&id=4&hActiveDimensionId=WDI\\_Series](http://databank.worldbank.org/ddp/home.do?Step=2&id=4&hActiveDimensionId=WDI_Series)>. Site consulté le 10 novembre 2010.

Beintema, N. M. et G. J. Stads. 2011. *R&D agricole en Afrique dans le nouveau millénaire : Des progrès pour les uns, des défis pour d'autres*. Rapport politique alimentaire. Washington, D.C.: Institut international de recherche sur les politiques alimentaires.

FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). 2009. FAOSTAT. <<http://faostat.fao.org/site/452/default.aspx>>. Site consulté le 20 novembre 2009.

Nzang Oyono, C. 2003. *Institut de Recherches Agronomiques Forestières (IRAF) : Rapport annuel 2002*. Libreville : CENAREST.

Stads, G. J., P. Obiang Angwe et A. Ngoye. 2004. *Le Gabon*. Abrégé de l'ASTI No. 23. Washington, D.C. et Libreville : IFPRI et IRAF.

#### IFPRI-ROME

L'action de recherche sur les Indicateurs relatifs aux sciences et technologies agricoles (ASTI)  
c/o ESA, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Viale delle Terme di Caracalla • 00153 Rome, Italie

Téléphone : +39-06-570.53192 / 56334 • Skype : ifpriromeoffice

Télécopie : +39-06-570.55522 • E-mail : asti@cgiar.org

[www.asti.cgiar.org](http://www.asti.cgiar.org)



*Sous les auspices de*

**L'INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LES  
POLITIQUES ALIMENTAIRES**

2033 K Street, N.W • Washington, DC 20006-1002, États-Unis

Téléphone : +1-202-862.5600 • Skype : ifprihomeoffice

Télécopie : +1-202-467.4439 • E-mail : ifpri@cgiar.org

[www.ifpri.org](http://www.ifpri.org)

L'IFPRI se range parmi 15 centres de recherche agricole dont les principaux financements proviennent de gouvernements nationaux, de fondations privées, ainsi que d'organisations régionales et internationales (en majorité membres du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale), voir [www.cgiar.org](http://www.cgiar.org).

L'IRAF est le principal organisme de recherche agricole du Gabon. Il a pour mandat d'entreprendre des recherches sur les productions végétales, animales, forestières et halieutiques ainsi que sur le rôle de l'économie rurale dans le développement économique et social. L'institut a été établi en 1976 et est placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et du Développement technologique.

L'action de recherche ASTI qui étudie les indicateurs de la science et de la technologie agricoles recueille, traite et diffuse des données sur les développements institutionnels, les investissements et les ressources humaines appuyant la R&D agricole dans les pays en développement. Géré par l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), le projet ASTI se réalise à travers des collaborations menées avec de nombreuses agences nationales et régionales, ainsi que sous la forme d'alliances avec des institutions internationales. Il est généralement admis que ce projet, qui bénéficie du soutien financier de la Fondation Bill et Melinda Gates ainsi que de contributions complémentaires de la part de l'IFPRI, constitue la source d'information qui fait autorité pour ce qui a trait au financement et à la structure de la R&D agricole dans le monde entier. Pour en savoir plus, visitez le site web ASTI ([www.asti.cgiar.org](http://www.asti.cgiar.org)).

Les auteurs remercient les 8 agences gabonaises qui ont participé à l'enquête ASTI. Sans leur engagement, la présente publication n'aurait pas été possible. Les auteurs remercient également Michael Rahija de son assistance aux travaux de recherche et Nienke Beintema des commentaires qu'elle a livrés sur une version préliminaire du rapport. L'équipe ASTI tient à reconnaître avec gratitude l'appui généreux de la Fondation Bill & Melinda Gates.

Copyright © 2011 Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et Institut de recherches agronomiques et forestières. Des sections de ce rapport peuvent être empruntées sans l'obtention d'une permission formelle, à condition que l'IFPRI et l'IRAF soient cités comme la source. S'adresser à [ifpri-copyright@cgiar.org](mailto:ifpri-copyright@cgiar.org) pour demander la permission de réimprimer ce document.

Cette Note de pays a été rédigée dans le cadre du programme ASTI. Son contenu n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation par les pairs. Les opinions exprimées sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue ni les politiques de l'IFPRI et de l'IRAF.